

QUAND JE N'AI PAS COURS

JE DOIS ALLER EN ÉTUDE

Je me range dans le rang de la classe.
J'attends les assistants d'éducation (AED)
pour savoir où je dois/peux aller.

"Lieu de calme et de silence"
(art. 13 du règlement intérieur)
Adaptation si plusieurs
heures dans la journée.

SALLE D'ÉTUDE

Priorité aux DEVOIRS minimum 30 minutes :
leçons, exercices, lectures obligatoires ou personnelles...

- Entraide entre élèves possible après accord de l'AED.
- Possibilité de solliciter l'aide de l'AED.

Quand j'ai terminé mon travail :
je peux demander un document
mis à disposition dans les salles d'étude.

- BD, magazine, livre
- activité ludo-éducative : mots mêlés, mandalas...
- sujet dans la matière de mon choix

Priorité aux élèves
qui ont un
EXPOSÉ
à réaliser

CDI

- Lecture
- Jeu d'échec
- Accès postes informatiques
- Travail de recherche
- Mandalas
- Espace dessins

